



COMMUNIQUÉ

LE CABINET AUGUST DEBOUZY ACCOMPAGNE LES FONDATEURS D'ADONE CONSEIL DANS LE CADRE DE SON RAPPROCHEMENT AVEC LE GROUPE MAGELLAN PARTNERS



August Debouzy | 12/04/23 | Julien Aucomte Philippe Lorentz Elie Bétard Diane Reboursier

Le cabinet August Debouzy a accompagné les fondateurs d'Adone Conseil dans le cadre de son rapprochement avec le groupe Magellan Partners pour créer une offre unique de services de conseil en organisation et technologies destinées aux acteurs du Luxe et du Retail en France et en Europe, pour un montant non divulgué. L'opération a notamment été financée par un apport complémentaire du fonds d'investissement Capza, actionnaire minoritaire de Magellan Partners.

Adone Conseil, premier acteur européen du conseil en organisation et en management dans les secteurs du Luxe et du Retail compte près de 500 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 75 millions d'euros en 2022. Ce rapprochement avec Magellan Partners permet à Adone Conseil de compléter son panel d'expertises à destination des acteurs du Luxe et du Retail, en ajoutant des compétences de conseil transverses et technologiques à ses expertises de conseil historiques ; et d'accélérer son développement à l'international en ciblant l'Europe, notamment l'Italie, et l'Asie, des marchés stratégiques pour le Luxe.

Magellan Partners est le leader français et européen en matière de transformation digitale des entreprises de tout secteur d'activité et du secteur public. En accueillant Adone Conseil dans son groupe, Magellan Partners atteindra 370 millions de CA et 2 700 collaborateurs en 2023, lui permettant de dépasser avec deux ans d'avance, les objectifs de son plan stratégique 2025.

À l'issue de la transaction, les deux dirigeants fondateurs conserveront une participation indirecte dans Adone Conseil et Adone Conseil et Magellan Partners ont fait le choix de faire entrer au capital du nouvel ensemble un groupe de collaborateurs qui deviendront désormais actionnaires de Magellan Partners, geste en faveur de leur motivation et fidélisation.

L'équipe d'August Debouzy était représentée sur les aspects M&A par Julien Aucomte (associé), Elsa Jospé (counsel) et Myles Begley (avocat).

Sont également intervenus sur les aspects fiscaux, Philippe Lorentz (associé) et Elie Bétard (counsel), sur les aspects de droit de la concurrence, Renaud Christol (associé) et Marc-Antoine Picquier (avocat) et, sur les aspects de droit social, Diane Reboursier (counsel).

Les fondateurs d'Adone Conseil étaient également accompagnés, sur les aspects de conseils financiers, par Cambon Partners dont l'équipe était représentée par David Salabi, Jonathan Journo et Yvette Nou.

Le cabinet SEGIF sur les aspects juridiques et Edmond de Rothschild sur les aspects de conseils financiers, comptables et fiscaux sont intervenus comme conseils de Magellan Partners.

Le cabinet McDermott Will & Emery est intervenu comme conseil de Capza.

